



Réserve Naturelle Régionale
ETANGS DU PETIT ET DU GRAND LOC'H

Monsieur le Président du Conseil régional
de Bretagne
C.S. 21101
35711 RENNES CEDEX

DATE : le 27 février 2026

OBJET : TRO GWIDEL le 17 mai 2026

sur la réserve naturelle régionale des étangs du Loc'h – Guidel
Affaire suivie par S. BASCK – conservateur - 06 80 08 64 48

Monsieur le Président,

L'Association Guidel Rando organise une randonnée pédestre parcourant la commune de Guidel. Cinq tracés correspondant à 5 distances différentes de randonnées sont proposés aux participants. Trois d'entre eux font en partie le tour de la réserve naturelle régionale des étangs du Loc'h à Guidel et parfois pénètrent dans le périmètre de celle-ci. Cette randonnée aura lieu le dimanche 17 mai 2026.

A la lecture des documents de présentation de cette manifestation, les interactions avec la réserve naturelle (tracé notamment) sont minimales. La randonnée aura lieu uniquement le matin, suivra les chemins ouverts au public et concernera 550 participants environ, dont seulement 400 sont susceptibles de passer dans la réserve naturelle.

Le gestionnaire, à la suite d'une réunion de travail le 2 février dernier sur les modalités de réalisation de cette randonnée avec les organisateurs, émet un avis favorable à cette manifestation avec néanmoins les recommandations suivantes :

- Une recommandation générale sur le respect de l'intégrité des milieux naturels traversés et le non-dérangement des espèces,
- Aucun point de ravitaillement ne doit être mis en place sur la réserve naturelle, ni aucune sonorisation,

.../...



Parc d'activités du Ténénio
6 allée François-Joseph Broussais
C.S. 92409 - 56010 VANNES CEDEX
Téléphone : 02 97 62 11 20
E-mail : rnr.loch@fdc56.fr
<https://www.reservenaturelleduloch.fr/>



Réserve Naturelle Régionale
ETANGS DU PETIT ET DU GRAND LOC'H

-2-

- Aucun drone ne doit survoler la réserve naturelle,
- Le balisage ne doit se faire qu'avec des panneaux et/ou rubalise qui sont à enlever dès que possible et au maximum le lendemain de la manifestation,
- Les concurrents doivent rester sur les chemins balisés pour la course et ne pas en sortir,
- Aucun déchet ne doit être jeté. Les emballages et détritux doivent être déposés dans les poubelles prévues aux points de ravitaillement,
- Une présentation de la réserve naturelle (enjeux, espèces, zones et périodes sensibles) devra avoir lieu avant la manifestation pour sensibiliser l'équipe organisatrice.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Maurice JOUBAUD

Président de la Fédération
départementale des chasseurs du
Morbihan,

Gestionnaire de la Réserve

Copie à : M. LE BOUHELLEC, administrateur de l'UG



Parc d'activités du Ténénio
6 allée François-Joseph Broussais
C.S. 92409 - 56010 VANNES CEDEX
Téléphone : 02 97 62 11 20
E-mail : mr.loch@fdc56.fr
<https://www.reservenaturelleduloch.fr/>